

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 34

Artikel: Une fontaine à deux usages
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Petite histoire de nos chemins de fer.

La première idée d'établir un chemin de fer dans le canton de Vaud remonte à l'année 1837. Quelques personnes avaient eu l'intention de rétablir l'ancien canal d'Entreroches, depuis longtemps abandonné ; mais M. Fraisse, ingénieur, émit le premier l'idée qu'une voie ferrée réaliserait plus facilement qu'un canal, la communication entre le lac Léman et celui de Neuchâtel. Dès le commencement de 1838, un comité d'initiative se forma ; M. Fraisse procéda à une première étude, dont les résultats furent très favorables à l'établissement d'un chemin de fer. Cependant le public se montra très indifférent, et les études allèrent dormir dans les cartons du Département des travaux publics.

Dès 1849, les autorités fédérales s'occupant de la question des chemins de fer, appelèrent comme experts des ingénieurs étrangers, qui déterminèrent les bases d'un plan général du réseau suisse, publié en 1850.

A partir de ce moment la question entre dans une nouvelle phase ; mais on ne songe néanmoins qu'à une communication entre les deux lacs : Morges, Ouchy et Yverdon sont alors considérés comme les têtes de ligne d'une future voie ferrée. Dès lors Lausanne entre en lice et fait faire des études démontrant la possibilité d'une jonction avec la ligne projetée.

Le 8 juin 1852, le Grand Conseil accordait à M. Sulzberger la concession de la ligne Morges-Yverdon, avec un embranchement sur Lausanne. Cette dernière clause ne fut obtenue qu'avec mille efforts de la part des autorités communales. La concession passa en diverses mains et fut acquise, en définitive, par une société anonyme, constituée sous le nom de *Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses*.

Les travaux commencèrent en 1853 ; le 7 mai 1855, la section Yverdon-Bussigny était livrée à la circulation ; le 1^{er} juillet suivant, c'était le tour de la section Bussigny-Renens-Morges ; enfin, le 5 mai 1856, on inaugurait la section Renens-Lausanne.

Puis de nombreux projets surgirent pour rattacher la ligne Morges-Lausanne-Yverdon à la Suisse centrale et à la France. La ligne Morges-Genève fut immédiatement entreprise et livrée à la circulation en avril 1858.

La question du chemin de fer sur Berne, donna lieu à des débats prolongés en présence de divers

projets discutés par les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Berne. Dans une conférence, ces quatre cantons finirent par adopter la direction Yverdon-Payerne-Morat-Laupen. Mais le Grand Conseil du canton de Fribourg refusa d'accorder une concession à toute ligne qui ne passerait pas par Fribourg. L'autorité fédérale intervint, d'autres projets furent encore présentés, mais aucun ne put aboutir.

L'idée d'une ligne directe de Lausanne à Berne avait fait du chemin, et les autorités lausannoises n'hésitèrent point à se mettre en opposition avec le projet du gouvernement et à voter en faveur de cette ligne une subvention de 600,000 francs, qui entraîna la mise sous régie de la commune de Lausanne.

La ligne directe l'emporta à l'Assemblée fédérale. Les travaux ayant immédiatement commencé sur le territoire vaudois, le gouvernement voulut s'y opposer ; le Conseil fédéral envoya des commissaires fédéraux et le gouvernement dut céder. La ligne Lausanne-Berne fut ouverte à la circulation le 4 septembre 1862.

Au cours de ces péripéties, d'autres lignes se construisaient. En 1854, le Grand Conseil votait la ligne Jougne-Massongier, concédée en 1856 à la Compagnie de l'Ouest. La section Villeneuve-Massongier fut la première construite et ouverte le 10 juin 1857 de Villeneuve à Bex ; et le 1^{er} novembre 1860 de Bex à St-Maurice. On entreprit ensuite la section Lausanne-Villeneuve, inaugurée le 2 avril 1861.

Viennent ensuite d'autres concessions, telles que Jougne-Eclépens ; Yverdon-Vaumarcus-Neuchâtel (ouverte le 7 novembre 1859) ; la ligne de la Broye ; la transversale (Yverdon-Fribourg) ; la ligne du Simplon, etc., etc.

Et dès lors, adieu le bon vieux temps des diligences.

(Suppl. au D. Hist. du cant. de Vaud, CORBAZ et Cie, édit.)

Une fontaine à deux usages.

Sous ce titre, on nous écrit de Lausanne, à la date du 19 courant :

Monsieur le rédacteur,

Je descendais hier la rue du Petit-Chêne, pour aller prendre le train, accompagné d'un ami. Arrivé en face de la fontaine, qui se trouve sous l'hôtel Gibbon, il se tourna vers celle-ci, passa son bras

sous le mien en me disant presque à voix basse : « Regarde, il n'y a vraiment que Lausanne qui puisse donner l'exemple de pareilles incongruités. »

En effet, je vis avec une réelle stupéfaction, qu'on avait appliqué contre le bassin, sous le nez et les yeux des personnes qui vont à la fontaine, tout à côté de la fenêtre des cuisines de l'hôtel, et bien en vue des nombreux passants qui montent de la gare, certaine construction en ciment, dont on me dispensera de décrire l'usage, et que partout ailleurs on cherche à dissimuler.

Quelles sont les personnes qui fréquentent ordinairement les fontaines publiques ? Des mères de famille, des jeunes filles, des bonnes, etc. Si ces jeunes filles avaient l'agréable surprise de rencontrer là, comme Rebecca, quelque aimable Elihéser, qui lui dise : « Donne-moi à boire, je te prie, un peu d'eau de ta cruche, » et qu'ensuite de cette simple entrevue, il la demandât en mariage pour son jeune maître, la fontaine, il faut l'avouer, aurait un attrait bien agréable.

Mais au Petit-Chêne les choses ne se passent point ainsi ; la fontaine, et notamment son malheureux appendice, éloignent tout ce qui a de la vue et de l'odorat. Il suffit, du reste, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil en passant sur cette déplorable innovation, à laquelle il serait inutile de chercher à remédier par une modification quelconque : Il faut qu'elle disparaisse entièrement, et le plus tôt possible.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de toute ma considération.

Un habitant de St-François.

UN MARI PÉNIBLE

[Petite scène de ménage.]

LUI. Oui, madame, c'est impatientant ! On a la manie de déranger ma table de travail. Je mets un livre là, on le place là-bas. Je pose un crayon ici, on le porte dans un endroit diamétralement opposé. J'étale une feuille de papier devant moi, et, au moment d'écrire, je m'aperçois qu'on l'a reléguée sous trois ou quatre dictionnaires, les plus gros, madame, pour faciliter probablement mes recherches. J'en ai assez !

ELLE. Mon ami, vous êtes sévère ! Catherine a, en effet, mis de l'ordre sur votre table, et la pauvre fille, n'en sachant pas davantage, a brouillé vos livres. Mais, pour une fois, vous pourriez montrer plus d'indulgence.

LUI. Pour une fois ?... Toute l'année c'est la même chose, que ce soit Catherine ou — permettez, madame, que je le dise — que ce soit vous ! Vous prétendez mettre de l'ordre... et j'y réfléchis... *[d'un ton accentué]* pourquoi de l'ordre ? *[Il croise les bras.]* Auriez-vous la prétention d'insinuer que mon cabinet de travail est sens dessus dessous ? Que, moi, votre mari, je vis dans un cahos perpétuel ? Que je ne respecte assez peu pour passer ma vie dans un nid de poussière ? Ah ! madame mon épouse, vous oubliez, ce me semble, les principes d'éducation et de civilité que vous a inculqués madame votre mère ! *[Tragiquement.]* Vous oubliez que, devant l'autel de l'hyménée, vous avez promis de respecter celui qui vous donnerait son nom ! *[se frappant la poitrine.]* Moi, madame !... *[Avec conviction.]* Il est profondément triste pour un homme honnête et juste, car j'ai, nonobstant vos insinuations perfides, la prétention de l'être, il

est profondément navrant de se voir méconnu à tel point par son entourage le plus intime !

ELLE. Mon ami !... mon ami !... De qui donc parlez-vous ? Pour un méchant petit livre que vous ne trouvez pas en place, vous m'accusez de vous manquer de respect. Mais, monsieur, vous êtes un homme d'ordre, je le sais mieux que personne, et plus que personne je vous respecte, vous le savez aussi ! Et pour ce petit livre...

LUI *[interrompant et glacial]*. Assez, madame, assez ! Je puis supporter l'injustice, je ne puis tolérer l'ironie et le sarcasme. *[Appuyant sur le mot.]* Ce petit, pe... petit livre, comme vous l'appellez, est le fruit de mes études et de mon travail. *[Avec explosion.]* Ah ! c'en est trop, madame ! Après avoir méprisé l'homme dans son caractère, vous le bafouez dans son talent ! *[Il se promène avec agitation.]*

ELLE *[suppliante]*. Monsieur, laissez-moi m'expliquer, je...

LUI *[interrompant]*. Vous l'écrasez dans son œuvre !

ELLE. Mon ami, vous vous trompez !

LUI. Vous le souffletez dans son génie !

ELLE. J'ignorais que ce livre fût le vôtre...

LUI *[souriant méchamment]*. Vous l'ignorez ? Et vous souligniez : ce pe... petit livre ! Oh ! j'ai compris, madame, très-bien compris !

ELLE. Mon ami, je vous jure que je ne le savais pas. Comment l'aurais-je deviné ? Vous ne me l'aviez pas dit. Revenez à de meilleurs sentiments, Léon ! Vous êtes bon ! Pourquoi vous faire méchant ! *[Avec câlinerie.]* Vous n'aimez plus votre petite femme.

LUI *[bourru]*. La comédie ! Je connais cela ! *[Imitant sa femme.]* Léon, mon Léon ! Revenez à de meilleurs sentiments. Vous êtes bon ! Pourquoi vous faire méchant ? C'est clair ! c'est transparent ! c'est moi qui ai les torts ! c'est toujours ainsi. On bouleverse mon cabinet de travail... j'ai tort ! On m'invective dans ce que j'ai de plus précieux, et j'ai encore tort, toujours tort, tort partout ! Revenez à de meilleurs sentiments ! Mes sentiments sont excellents, madame ; je me plains parce que j'ai le droit de me plaindre, et voilà tout. Je me... *[S'arrêtant subitement.]* J'ai une bête sur le cou, probablement une araignée et une grosse... brrr... brrr... quelles pattes ! *[Madame prenant son mouchoir.]* Non ! c'est un papillon de nuit. Ne bougez pas, mon ami, je vais vous le prendre. *[Encore étonnée, elle s'y prend mal et le papillon tombe dans le col de la chemise.]*

LUI. Morbleu ! madame, vous me l'avez fourré dans le dos ! Ah ! c'est une plaisanterie que je ne pardonne pas !

ELLE *[tenant son mouchoir fermé dans la main]*. Mais, mon ami, je le tiens.

LUI *[toujours plus furieux]*. Vous ne tenez rien du tout ! Vous me l'avez fourré dans le dos ! morbleu ! je le sens bien ! Ah ! ah ! ah ! C'est une très-vilaine farce, madame ! On ne se joue pas ainsi de... oh ! oh ! oh ! comme il se cramponne... d'un homme tel que moi ! Tenez, il est là ! *[Madame tirant le col.]* Je le vois. *[Elle fait tous ses efforts pour le prendre.]*

LUI. Ah ! mille millions de cartouches de dynamite ! Vous l'avez encore plus enfoncé, madame ! Je l'ai au milieu du dos maintenant. C'est insoutenable ! vous avez une façon de faire souffrir vos alentours bien réussie, madame. J'avais sacrifié jusqu'à cette heure tout ce qu'il était possible de sacrifier, tranquillité, bonheur, amour-propre, tout, madame, mais il est une chose que je ne puis pourtant pas perdre... ma dignité ! Or, je n'admets pas qu'une femme traite son mari comme un écolier son camarade, et je n'admets pas votre plaisanterie du papillon de nuit. La coupe était pleine, elle déborde !

ELLE *[suppliante]*. Mon ami, vous divaguez. Moi, vous